



Communiqué de presse – Paris, le 10 Mars 2020

L'ASSOCIATION FRANCAISE DE TELEASSISTANCE SE MOBILISE CONTRE LE CORONAVIRUS.

La Téléassistance est un service destiné aux personnes isolées, âgées ou handicapées, leur donnant la possibilité de *rester à leur domicile en sécurité*.

L'AFRATA (*Association Française de Téléassistance*) rassemble les acteurs majeurs du marché de la téléassistance partageant des valeurs et une déontologie communes. Ils œuvrent pour faire émerger un cadre réglementaire et des services en adéquation avec les exigences liées au maintien à domicile, à la longévité de la population et aux évolutions des nouveaux moyens de communication.

NOTRE ENGAGEMENT DE SERVICE

Depuis janvier 2020, une épidémie de Coronavirus / Covid-19 s'est propagée en France à partir de la Chine et inquiète beaucoup d'utilisateurs des services de téléassistance.

Afin de **répondre aux besoins spécifiques** liés à l'expansion de cette épidémie, les membres de l'AFRATA se **mobilisent pour assurer la continuité de leur activité** et **agissent en proximité avec les services de secours d'urgence** pour apporter les meilleures réponses en :

- rassurant les angoisses de ce public fragile (âgé, isolé, en situation de handicap...)
- et en orientant les personnes qui présentent les symptômes de la maladie vers la bonne démarche de prise en charge.

LES MOYENS MIS EN OEUVRE

Les membres de l'AFRATA ont mis en œuvre leurs plans de continuité d'activité et ont **adapté leurs procédures** pour faire face à l'épidémie :

- leurs équipes, **formées aux mesures de prévention**, sont vigilantes au **respect des mesures d'hygiène** ;
- leurs opérateurs **restent joignables** ; le métier de la téléassistance étant capital dans la sécurité de la vie à domicile ;
- les intervenants à domicile sont conseillés et assistés afin de prendre les meilleures mesures pour protéger leur santé et celle des personnes aidées.

Contact presse :

Hervé MEUNIER – Président de l'AFRATA • hmeunier@filien.com • tel : 03 29 86 77 83 – 06 79 08 41 15



A propos de l'AFRATA :

L'Association Française de Téléassistance, AFRATA, a été créée en 2005 et rassemble les principaux opérateurs de téléassistance aux personnes demeurant à leur domicile. L'association a pour but de valoriser le métier de téléassisteuse. Elle organise et coordonne la réflexion des opérateurs de téléassistance sur le marché français. Elle contribue à l'évolution de l'offre de service de téléassistance pour mieux répondre aux besoins d'accompagnement des personnes fragiles à domicile. L'AFRATA assure également une activité de veille technologique concernant les innovations susceptibles d'orienter le métier vers une téléassistance avancée (domotique, télésanté, etc.). Elle s'assure du respect de la déontologie et oblige les opérateurs de téléassistance membres de l'AFRATA à respecter les critères de qualité définis dans sa charte d'adhésion.

*L'association regroupe notamment Alerte, CDTA, Custos, Europ-La Télé Assistance (Groupe Europ Assistance), Filassistance (CNP Assurances), Filien (ADMR), GTS (Allianz), Nexecur (Crédit Agricole), Présence Verte, Senior Assistance, Serena (IMA), Tavie, Tunstall, Vitaris. **Les Opérateurs de Téléassistance adhérents de l'AFRATA gèrent plus de 80 % de l'ensemble des plus de 560 000 raccordements de téléassistance domiciliaire recensés en France.** A noter également parmi les membres de l'association la présence des fabricants d'équipements de téléassistance avec Attentive (Solem), Doro, Intervox-Legrand et Tunstall.*

Contact presse :

Hervé MEUNIER – Président de l'AFRATA • hmeunier@filien.com • tel : 03 29 86 77 83 – 06 79 08 41 15